

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	1006	859	415	32

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	216	176	102	9	28,1 %
			Masculin	790	683	313	23	71,9 %
			Total	1006	859	415	32	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	7	0	0	0 %
				Sans mention	106	86	11	3	9,4 %
				AB	232	211	46	7	21,9 %
				B	307	287	144	10	31,3 %
				TB	228	219	167	10	31,3 %
				TBF	49	48	46	2	6,3 %
				Total	930	858	414	32	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	10	0	0	0	
				AB	9	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
			Total	25	0	0	0		
			Baccalauréat	AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	Total	3	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	25	1	1	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	11	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	48	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	696	667	323	21	65,6 %
			En réorientation	214	165	87	10	31,3 %
			Non scolarisés	39	15	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	49	7	3	1	3,1 %
			Autres	8	5	1	0	0 %
			Total	1006	859	415	32	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	434	434	328	23
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	338	336	76	7
			Autres doublettes	109	85	10	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Double licence - Mathématiques / Informatique - Licence - Double licence Mathématiques - Informatique (31726)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	49,3 %	50,8 %	79,2 %	71,9 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,4 %	39,3 %	18,4 %	21,9 %
		Autres doublettes	12,4 %	9,9 %	2,4 %	6,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en informatique	Notes d'informatique du lycée	Essentiel
	Résultats en mathématiques	Notes de mathématiques du lycée.	Essentiel
	Résultats dans les autres disciplines scientifiques	Notes dans les disciplines scientifiques au lycée.	Important
	Notes dans le tronc commun	Notes dans les enseignements non-scientifiques	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux n'a pas eu recours à l'outil d'aide à la décision proposé par Parcoursup. Pour chaque dossier, elle a pris en compte les éléments quantitatifs (notes 1ère et terminale (Trimestres 1 et 2)) et qualitatifs (fiches avenir transmises par les établissements, projet de formation).

La plus grande importance a été donnée aux notes de Mathématiques, Informatique (NSI) et Sciences de l'Ingénieur. Les notes des épreuves anticipées du bac Français, ainsi que celles en Langues Vivantes, Philosophie et Histoire-Géographie sont prises en compte dans une moindre mesure.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La candidature à la Double Licence de Mathématiques et Informatique se fait via Parcoursup. La sélection s'effectue principalement sur les notes de Première et de Terminale. Il est donc primordial de renseigner les notes des deux dernières années dans le dossier de candidature.

Si vous n'êtes pas retenu en Double Licence après la procédure Parcoursup, sachez que si vous allez en L1 Informatique ou L1 Mathématiques à l'Université de Montpellier et que vos résultats sont bons, des passerelles existent pour rejoindre la Double Licence en cours d'année.

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Université de
Montpellier